

MODE DE QUALIFICATION Canicross / Bikejoering pour les Championnats du Monde FMBB



SKBS

Schweizerischer Klub der Belgischen Schäferhunde und Schipperke
Club Suisse du Chien de Berger Beige et Schipperke

Schweizerischer Klub Belgischer Schäferhunden (SKBS)
Club Suisse du Chien de Berger Beige (CSCBB)

*Ce document entre en vigueur dès le 1^{er} octobre 2022
et remplace toutes les modes de qualification précédentes*

Ainsi approuvé lors de la séance du comité central du
15/10/2022

JOSEF FURRER
Zentralpräsident

Peter Reding
Commission sport

Mode de qualification

Pour les championnats du Monde FMBB pour Canicross et Bikejoering

Sélection des partants

Le CSCBB est responsable pour la sélection des partants Suisses au championnats du monde FMBB dans les disciplines canicross et bikejoering. Ci-dessous le mode de qualification contraignant pour les sportifs suisses.

Valable pour les participants:

- Conducteur et chien ne se qualifient qu'en équipe pour la participation FMBB
- Le conducteur de chien doit avoir son domicile en Suisse et être manifestement membre du CSCBB depuis au moins 6 mois. Jour de référence est la fin de notre délai d'inscription national pour les FMBB.
- Le conducteur de chien doit être âgé d'au moins de 18 ans au moment des CM.
- Le chien doit être enregistré au livre des origines suisses LOS ou dans son registre annexe depuis au moins 6 mois.
- Ne seront envoyé que des chiens dans le team CM suisse qui sont conformes aux règlements des FMBB. Concernant le dopage sont valables les règlements de la ICF (fédération internationale Canicross). Des chiennes portantes ou allaitantes sont exclues de la participation. Cette exclusion est valable jusqu'à la 12 semaine accomplie depuis la mise basse.
- Ne seront envoyé que des équipes dans le team suisse des CM qui ont suffisamment d'expérience de courses. Ceci concerne en particulier le dépassement et être doublé sur la piste de course.
- Selon le règlement FMBB un chien ne peut participer que dans une discipline même si théoriquement il se qualifierait pour plusieurs.

- Chaque participant accepte être membre de l'équipe suisse et doit porter le tenu officiel lors les événements publics (défilé d'entrée, compétitions, remise des prix, cérémonie finale).
Le tenu officiel sera organisé par le chef d'équipe du CSCBB pour tous les participants. Les coûts pour le tenu officiel sont à la charge du participant.
- Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet du CSCBB :
 - Accord entre les participants FMBB et le CSCBB. Une copie complète et lisible du pédigrée est à envoyer exclusivement digital au chef d'équipe.
- L'inscription pour la participation aux FMBB canicross et bikejoering est effectuée uniquement par le CSCBB.
- Le comité central du CSCBB se réserve le droit de refuser l'inscription aux FMBB lors d'un comportement antisportif ou nuisant au club du participant.

- **Délai de qualification**

- La qualification s'effectue dans le délai de la saison en cours (01/01 – 31/12) pour les CM FMBB de l'année suivante.

- **Places de départs**

- Canicross 6 équipes+ bikejöring 6 équipes
- Le nombre des places de départ par discipline est flexible et indépendant du sexe des partants. Si une discipline ne peut pas être occupée (complètement), des équipes de l'autre discipline peuvent être considérés.
- Le conducteur de chien peut se qualifier dans une discipline canicross ou bikejoering avec un (1) chien au maximum pour la participation aux FMBB.

- **Qualification**

- Toutes les courses canicross / bikejoering des fédérations citées ci-dessous qui ont lieu en suisses sont des courses de qualification pour les FMBB. L'évaluation des résultats s'effectue selon les critères des points Norvège (annexe 1).
 - FSC Federation Suisse de Canicross
 - FSCS Fédération Sportive Cynologique Suisse

- Si un championnat suisse canicross / bikejoering du CSCBB a lieu, la participation est obligatoire pour la qualification FMBB et compte comme 1 course. Pour la participation au championnat suisses du CSCBB des règles particulières seront appliquées.
- Toutes les courses canicross / bikejoering des fédérations membre ICF (International Canicross Federation) compte pour la qualification pour les FMBB. L'évaluation des résultats s'effectue selon les critères des points Norvège (annexe 1).
- Le responsable du ressort peut prendre en compte d'autres courses pour la qualification si le règlement de course correspond au club suisse canicross. L'évaluation des résultats s'effectue selon les critères des points Norvège (annexe 1).
- Le conducteur de chien doit prouver qu'il a participé avec succès dans la discipline souhaitée à au moins 3 courses de la saison en cours. Si plusieurs chiens sont employés, la preuve doit être fournie pour chaque chien.
- S'il y a plus que trois courses, les 3 meilleures résultats sont pris en considération pour la qualification. Tous les autres résultats sont des résultats à biffer.
- 1 des trois résultats peut être réalisé à l'étranger.
- Le conducteur de chien doit annoncer les résultats au responsable du ressort dans le meilleur délai. Sont admis uniquement les listes de résultats officielles, conducteur de chien et chien doivent être identifiable.
- Courses abandonnées, disqualifications, fautes de parcours, etc. ne seront pas pris en considération pour la qualification.
- Si un candidat ne répond pas à toutes les conditions (membre moins de 6 mois, chien pas assez longtemps dans le livre des origines suisses LOS, pas assez de résultats, absences dû à accident, etc.) il peut éventuellement avancer sur une place restée libre. Pour cela il faut adresser une demande au responsable de la discipline du CSCBB avec une copie au responsable sport du CSCBB. Cette demande doit être adressée par écrit digital uniquement.

Direction d'équipe

Le responsable de la discipline assume la direction d'équipe canicross / bikejoering aux FMBB. En cas d'absence du responsable de discipline, le CSCBB décidera de son remplacement aux FMBB.

Dispositions finales

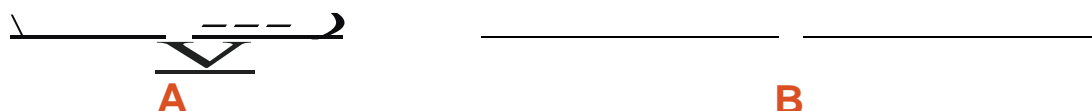
Un soutien financier éventuel dépend des règlements du CSCBB.
Le comité central décide définitivement dans des cas exceptionnels.
En cas de fautes de traduction éventuelles dans un autre langage, la version allemande est décisive.

Annexe 1 : Le calcul des points Norvège

Pour comparer les différents événements de course et pour établir un classement national dans les diverses disciplines, le calcul des soi-disant points Norvège et l'établissement d'un tableau de points a fait preuve.

Elle unie performance et placement dans un champ de participants et assure qu'un placé cinquième qui n'été que légèrement plus lent que le vainqueur reçoit plus de points qu'un placé deuxième qui a un décalage de temps important. Le calcul des points est assez simple et est basé sur deux pillons soit temps de conduite et placement. Elle est divisée en partie A et B.

(98 – différence de temps en %) + (nombres des participants – placement obtenu)



A: Temps de conduite et intervalle de temps dans la classe - vitesse

La vigueur de sa classe a réalisé le temps le plus rapide, alors réalisé une performance de course de 100 % qui correspond à un intervalle de temps de 0 %.

Il obtient alors $98 - 0 = 98$ points.

Le facteur 98 est le facteur fixe dans la formule.

Correspondant à l'intervalle du temps au plus vite, le résultat des points diminue dans cette partie de la formule. Il est basé sur la différence de temps en pourcentage au plus rapide. Un participant par exemple qui a besoin de 140 % du meilleur temps, alors 40 % de plus que le vainqueur, cette partie de ses points se calcul avec $98 - 40 = 58$ points.

B: Placement et total des participants dans une classe

Dans cette deuxième partie de la formule, chaque participant reçoit autant de points qu'il a laissé des autres participants derrière soi. Comme nombre de participants seront toujours pris en considération les partants du premier jour. Cela veut dire que le placé premier reçoit le nombre de tous les partants moins 1. De plus qu'il y a de partants, de plus de points seront attribués. Dans un grand champ de partants on peut compter automatiquement avec plus de points et aussi les autres placés reçoivent plus de points que dans un petit champ.

S'il y a moins que 5 partants, le calcul des points Norvège n'a aucun sens puisque le vainqueur au moins reçoit plus que 98 points sans avoir dû réaliser une performance mesurable et comparable. Tous les participants reçoivent alors zéro point.

En pratique – application et conditions générales

Les points Norvège seront comptés sur la base du champ complet des partant dans une classe (classe 1 canicross / classe 2 bikejoering) indépendamment de la catégorie (dames, messieurs, élite, vétérans). Ainsi les performances seront mesurables inter-catégorie et dans certaines circonstances des partants reçoivent des points même si pas chaque catégorie était occupée avec le minimum de 5 partants. Ainsi toutes les catégories profitent mutuellement.

Lors de courses de 2 jours (par exemple cours de chars avec des résultats cumulés pour la note): Participants qui partent que le premier jour seront placés en queue du placement. Ceci et aussi les partants avec résultats négatifs reçoivent zéro point.

Formule et intégration

Calcul des points Norvège : La formule :

(98 - ((temps des partants - temps gagnant) / temps gagnant*100) + (nombre de tous les partants - place du partant))